

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

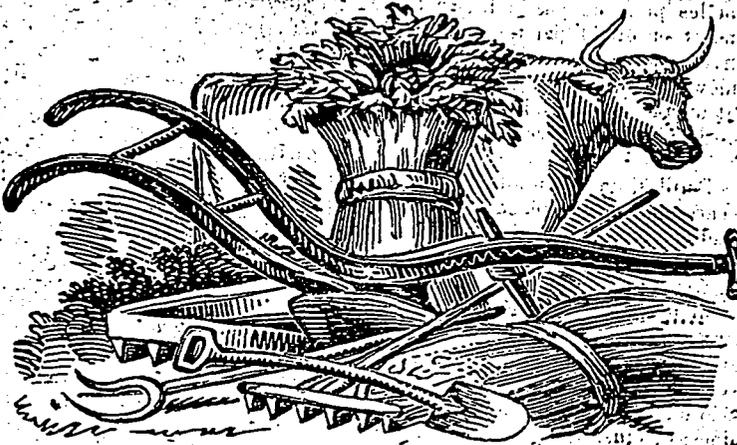
Rédaction: []

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. Ou ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées:

FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES:

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE:

Causerie agricole: Moyen de cultiver le tabac, par La. N. Gauvreau, écrivain, N. P., de l'Isle-Verte (Suite et fin).—Culture du tabac en Virginie et dans le Maryland.]

Revue de la Semaine: Lépine préfère la prison à l'exile.—Le Juge-en-Chef de la Cour Suprême et le Ministre de la Justice.—Erreurs qu'il faut éviter pendant les prochaines élections locales.—Opinion d'un magistrat sur le respect que les paroissiens doivent à leur Curé.—Les troubles continuent à Buenos Ayres.—Réaction au Brésil.—Pétition des dames Brésiliennes, à l'Impératrice pour qu'elle s'efforce d'obtenir la mise en liberté des évêques de Para et d'Olemda.—Bannissement des dernières religieuses au Mexique.

Correspondance: L'astre des bœufs, moyen de le détruire.

Sujets divers: Propreté à l'égard des animaux.—Du sovrage des vœux.

Petite chronique: Eloge de la pluie.—La Belgique à l'exposition de Philadelphie.—Etalon à vendre.

Recettes: Lait mêlé de sang.—Inflammation et crevasse des trayons.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU TABAC. (Suite)

Du pincement.—Avant de commencer le pincement, on doit se fixer sur la qualité du tabac que l'on désire récolter.

En règle générale, si on veut obtenir un tabac de bonne qualité, on conservera douze à treize feuilles; ce nombre ne sera que de huit à dix si l'on veut obtenir un produit fort; si c'est du tabac doux que l'on veut récolter, on conservera quinze à dix-sept feuilles.

Le pincement se fait, de préférence, vers neuf heures du matin et quatre heures de l'après-midi; parce qu'alors les feuilles sont ouvertes et inclinées vers la terre.

Le pincement se fait aussitôt que les boutons des fleurs commencent à se montrer. On les pince avec le pouce et

l'index, enlevant, en même temps, quatre ou cinq feuilles et plus, suivant la qualité du tabac que l'on désire avoir.

Huit à dix jours après la suppression de la tête de la plante, il se forme des bourgeons. Ces bourgeons doivent être enlevés dès qu'ils se montrent; on enlève en même temps les feuilles près des pieds qui ont été endommagées par une cause quelconque.

De la récolte.—On reconnaît que le tabac est mûr: d'abord à ses feuilles qui se couvrent de taches d'un jaune verdâtre, très-apparentes quand on les tourne vers le soleil; ensuite, à ce que leurs pointes sont inclinées vers la terre, et leur surface ridée; enfin, à ce que la plantation devient jaunâtre, qu'elle exhale une odeur plus forte et plus pénétrante, et que les feuilles se cassent facilement quand on les ploie.

Ordinairement le tabac est mûr quinze jours après le premier pincement.

Il ne faut pas trop laisser mûrir le tabac; il vaut mieux le couper trop vite que trop tard.

On coupe le tabac vers 1 heure de l'après-midi, par un beau temps. On prend pour cela un couteau à boucherie, bien aiguisé; on fonce le tronc dans sa longueur jusqu'à cinq ou six pouces du pied; puis on le penche du côté gauche, afin de découvrir le pied, et l'on donne un coup de couteau près de la terre et on le laisse tomber, prenant garde de briser les feuilles et qu'elles soient pliées. Après cela on laisse faner le tabac jusqu'au moment où les feuilles sont assez souples pour qu'on puisse les transporter sans les briser.

Dessication.—On transporte le tabac dans un endroit propre, aéré, où la pluie et le soleil ne pénètrent pas, et on le suspend sur des porches, en laissant un espace de cinq pouces entre chaque pied, pour que l'air circule plus librement. Lorsqu'il fait beau, on ouvre les portes ou les châssis pour donner plus d'air, et on les ferme la nuit et les jours de pluie. Il faut le laisser sécher deux ou trois mois et plus,

Revd Mr F. Bourgenill
Pointe-Clair